

DEPLACEMENT DE LA ROUTE CANTONALE 5

Maître de l'ouvrage : République et canton de Neuchâtel Département de la gestion du territoire
Service des ponts & chaussées Office de construction de la route nationale 5

Ingénieurs : Vincent Becker Ingénieurs SA

Montant des travaux : Frs. 20'000'000. -

Description

La construction de l'autoroute A5 entre Bevaix et Areuse nécessite le déplacement provisoire des axes de circulation existants ; ces nouvelles routes, bien que provisoires et en raison du trafic qu'elles supportent, ont souvent les mêmes caractéristiques en terme de tracé, profil en long, profil normal, revêtements, dispositifs de retour, récolte des eaux, que les chaussées qu'elles remplacent. La planification de la réalisation de ces chaussées doit intervenir très tôt dans l'étude du projet pour réserver les emprises nécessaires et permettre le passage harmonieux d'une phase à l'autre.

Caractéristique :

Déviations provisoires RC5 à Bevaix

- Longueur = 2 km env.
- 2 voies de 3,50 m
- 2 carrefours de type giratoire pour les accès au chantier et le raccordement au réseau local.

Déviations provisoires N5 à Areuse

- Longueur 0,7 km env.
- 3 voies de 3,50 m avec berme centrale

Déviations provisoires RC173 à Areuse

- Longueur = 0,6 km
- 2 voies de 3,50 m
- 1 carrefour de type giratoire pour les accès au chantier et le raccordement au réseau local.

